



Pension alimentaire enfant sur union libre

Par **calovero**, le **23/02/2012** à **09:28**

bonjour

mon compagnon et moi nous nous séparons apres avoir eu 3 enfants en union libre, (8,6, et un ans) il a 3700 euros de revenus net mensuel , il loue un appart qui lui rapporte 600 euros , deux box qu il oue aussi des primes imposables,des divers comptes de placement pel cel etc,une voiture de fonction il rembourse un crédit pour l appart principal que nous occupons ensemble (qui n'est qu a son nom) de 1000 euros charges comprises, moi qje perçois seulement 850 euros net par moi (congé parental et allocations familiales) en sachant qu apres mon conge parental je toucherait le chomage que pendant deux ou trois mois car fin de droit je garderais la garde de nos 3 enfants et il aurait un droit de visite assez minime (il ne pourra pas assum la moitié des vacances scolaires sur une année entière) a combien pourrait être le montant de la pension, d autre part il me propose a la place de me laisser l appart mais sans contrepartie financière, qu elle est a votre avis l intérêt pour les enfants?

je suis un peu perdue et pas de moyens pour un avocat
très cordialement